



OBSERVATOIRE  
PARTENARIAL  
DES ESPACES  
AGRICILES,  
NATURELS ET DE  
L'ALIMENTATION

JUIN  
2023

# L'agriculture du Val de Saône-Dombes en 2020

Un coup d'oeil sur l'agriculture du  
Val de Saône-Dombes  
en 2020 2

Quelles sont les grandes  
évolutions économiques  
de l'agriculture du  
Val de Saône-Dombes ? 4

Comment l'agriculture  
du Val de Saône-Dombes  
fait-elle face aux enjeux  
environnementaux et sociétaux ? 6

Quelles sont les grandes  
productions agricoles qui  
structurent le Val de Saône-  
Dombes ? Et quelles sont les  
nouvelles tendances ? 8

Conclusion 9

Lexique 11

## PRÉSENTATION

Tous les dix ans, l'Opeana produit des synthèses issues du recensement agricole. En 2020, il propose une analyse des principales évolutions agricoles sur les douze Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise, définie par le périmètre de l'inter-Scot.

Ces données sont précieuses pour les partenaires de l'Opeana car elles permettent de rendre compte des évolutions de l'activité agricole sur leurs territoires et ceux de leurs voisins. Ce document présente les chiffres agricoles pour Val de Saône-Dombes.

Après un portrait général de 2020, cette publication présente les grandes évolutions en termes de structuration des exploitations et de population agricole avant de questionner les enjeux environnementaux et climatiques et les changements de pratiques associés (irrigation, agriculture biologique...). La dernière partie présente les productions principales du territoire et les nouvelles tendances au regard de la consommation de l'espace et du potentiel de production.

*NB : La baisse du nombre d'exploitations agricoles est forte et constante dans l'ensemble du territoire étudié et de la France ; ce qui engendre une baisse systématique du nombre d'exploitations pour toutes les variables. Dans cette publication c'est donc l'évolution de la part des exploitations que l'on observe.*

*Ex. : si on passe de 604 exploitations en 2010 à 386 en 2020 et que l'on regarde la variable des circuits courts : on est passé de 212 à 189 exploitations pratiquant les circuits courts et ce nombre a donc diminué a priori. Mais si l'on s'intéresse à la part, on observe une augmentation : on est passé de 212 exploitations pratiquant les circuits courts en 2010 sur 604 au total (soit  $212 / 604 = 35\%$  des exploitations) à 189 sur 386 en 2020 (soit  $49\%$ ) soit une évolution de  $+40\%$  de la part des exploitations en circuits courts.*

# Un coup d'oeil sur l'agriculture du Val de Saône-Dombes en 2020

## Source :

Recensement général agricole (RGA)



**283 exploitations**

d'une surface agricole moyenne de **73 ha par exploitation**

48 ha



**8%**

des exploitations ont un avenir agricole incertain

8%



**688 personnes**

soit 450 ETP dont **32%** de salariés

33%



**33 864 ha** de surface agricole utile (SAU) soit **61%** du territoire

47%



**363 chefs d'exploitations**

dont **17%** de femmes

22%



**36 044 k€**

de PBS générée par les exploitations soit **127 k€/exploitation**

113 k€



**10%**

des exploitations sous labels de qualité dont **5%** en AB

39%  
dont 13% en AB



**2%**

de SAU en agriculture biologique

10%



**23%**

en circuit court dont **18%** par la vente directe

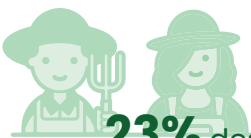
35%  
dont 24% en direct



**63%**

d'exploitations individuelles

67%



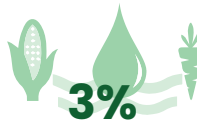
**23%** des exploitants ont plus de 60 ans

17%

## Note :

A titre comparatif, les chiffres sur la carte à fond vert sont ceux de l'inter-Scot.

\* : L'ensemble des acronymes ainsi que le vocabulaire spécifique sont définis dans le lexique en fin de publication.



**3%**

de surfaces irriguées

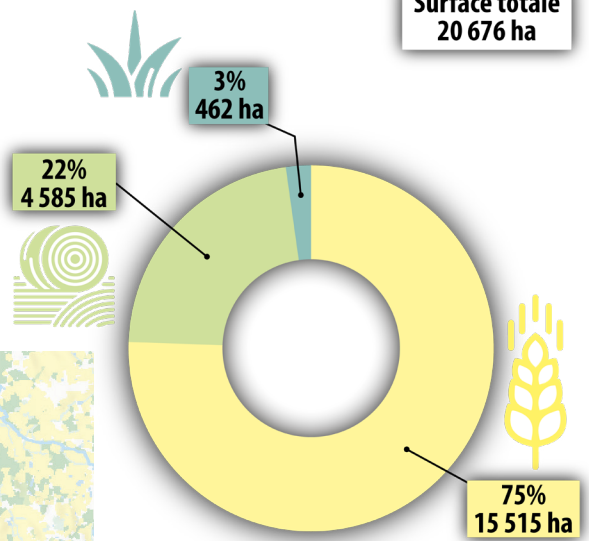
10%



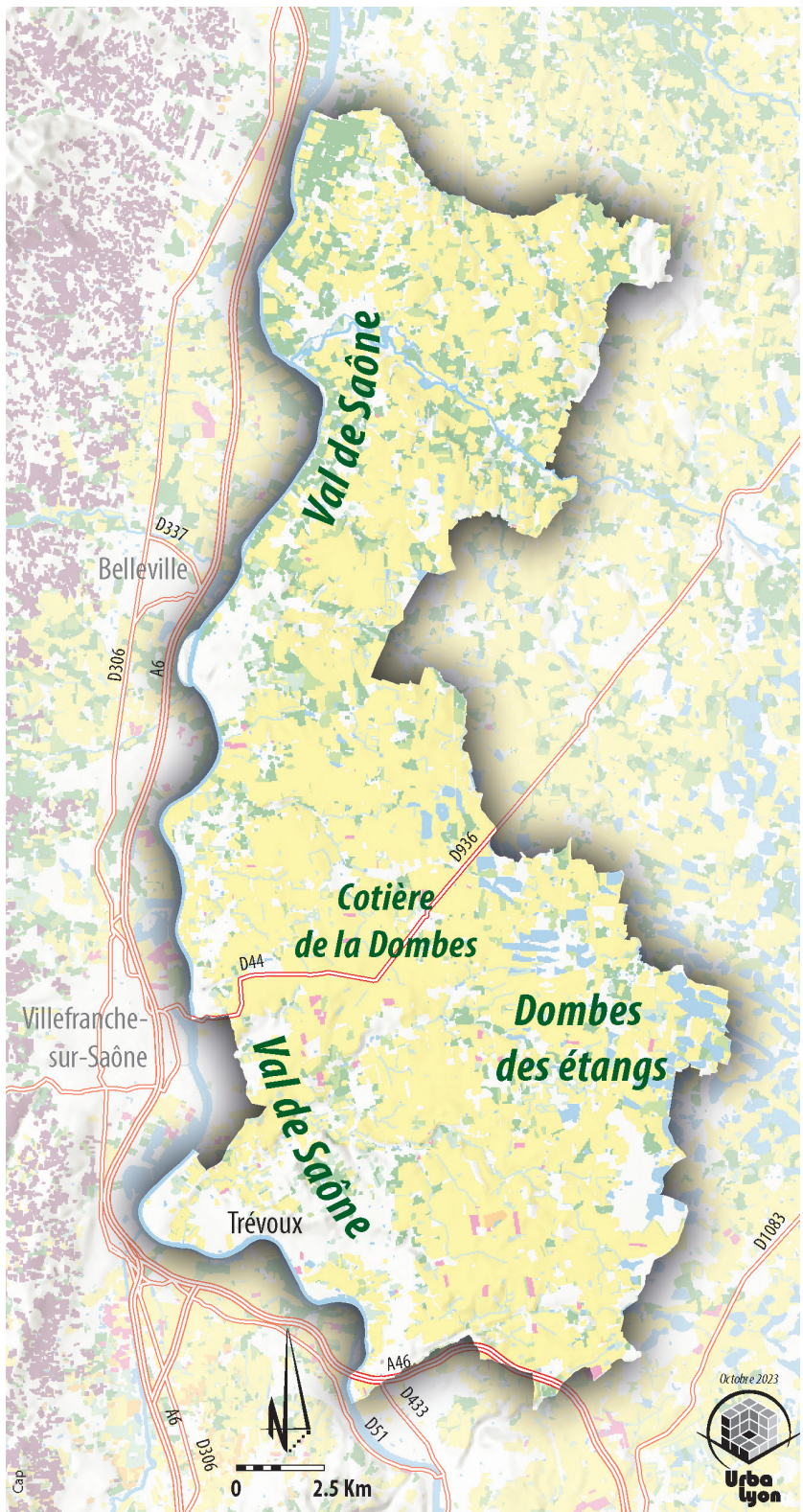
### Répartition des surfaces agricoles selon le type de cultures (RGA 2020)

- grandes cultures
- autres cultures industrielles
- maraîchage
- prairies et fourrages
- vignes
- vergers
- autres cultures

**Surface totale  
20 676 ha**



### Territoire du Scot Val de Saône-Dombes



- viticulture
- arboriculture
- maraîchage
- autres espaces agricoles
- grande culture
- élevage (fourrage et prairie temporaire)
- élevage (prairie permanente)

source : RPG 2019



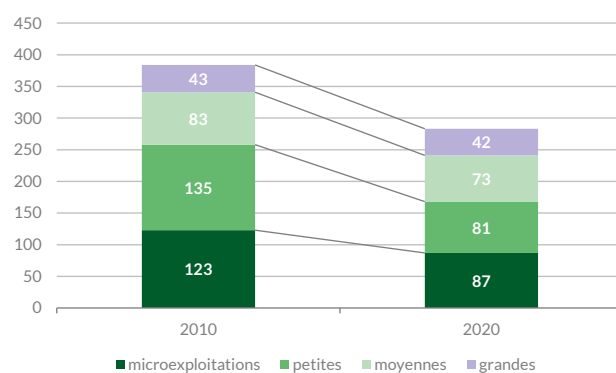
# Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture du Val de Saône-Dombes ?

## (2010-2020 et 1970-2020)

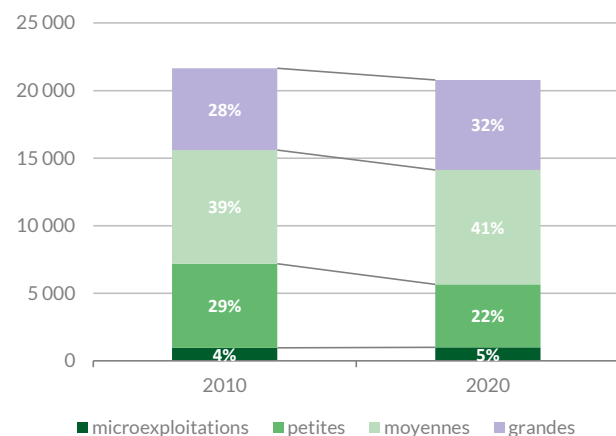
### Une des plus fortes diminutions du nombre d'exploitations agricoles de l'inter-Scot

- Une diminution de plus d'une exploitation sur quatre (-26%).
- Avec une perte de 876 hectares, c'est un des seuls territoires de l'inter-Scot à connaître une diminution notable, soit 4% de la SAU en 2010.
- La disparition d'exploitations profite aux grandes et moyennes exploitations déjà les plus productives.
- Malgré leur recul en nombre, la part de SAU des micro-exploitations stagne : elles ont donc tendance à s'agrandir en moyenne.

### Nombre d'exploitations



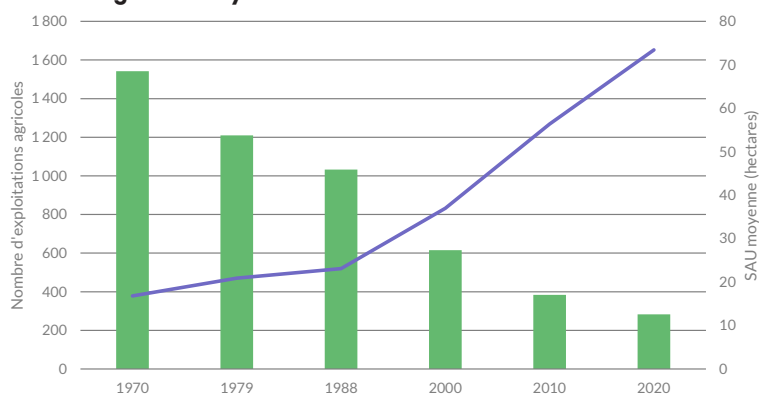
### SAU



### Une diminution du nombre d'exploitations très marquée et accompagnée de la perte de surfaces

- Même si l'accélération de la disparition des exploitations est notable dans tout l'inter-Scot, elle a été particulièrement forte dans Val de Saône-Dombes (-40%).
- Le recul du nombre d'exploitations a ralenti entre 2010 et 2020.
- Cette évolution de l'agriculture depuis 1970 s'explique par l'agrandissement des tailles d'exploitations : de 17 à 73 hectares en 50 ans.

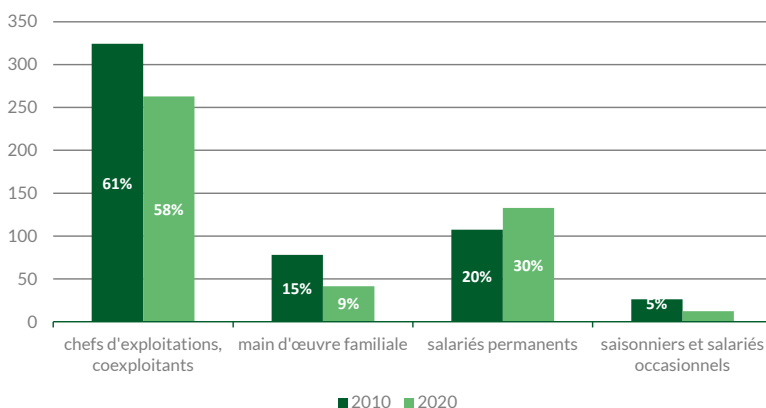
### Évolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole moyenne de 1970 à 2020



## Une main-d'œuvre en baisse et très peu de saisonniers

- Depuis 2010, la main-d'œuvre totale sur le territoire du Val de Saône-Dombes connaît une baisse similaire à celle de l'Inter Scot (-32% pour les effectifs et -16% pour les ETP).
- Même si leurs effectifs sont en recul, la part de travail effectuée par les chefs et cheffes d'exploitation est relativement stable, à 58% des ETP totaux.
- La part des salariés permanents a augmenté sensiblement : +23 % en effectifs et +24 % en ETP.
- La main-d'œuvre familiale est en forte chute.
- Déjà marginal en 2010, le recours au salariat occasionnel est en net recul en 2020.

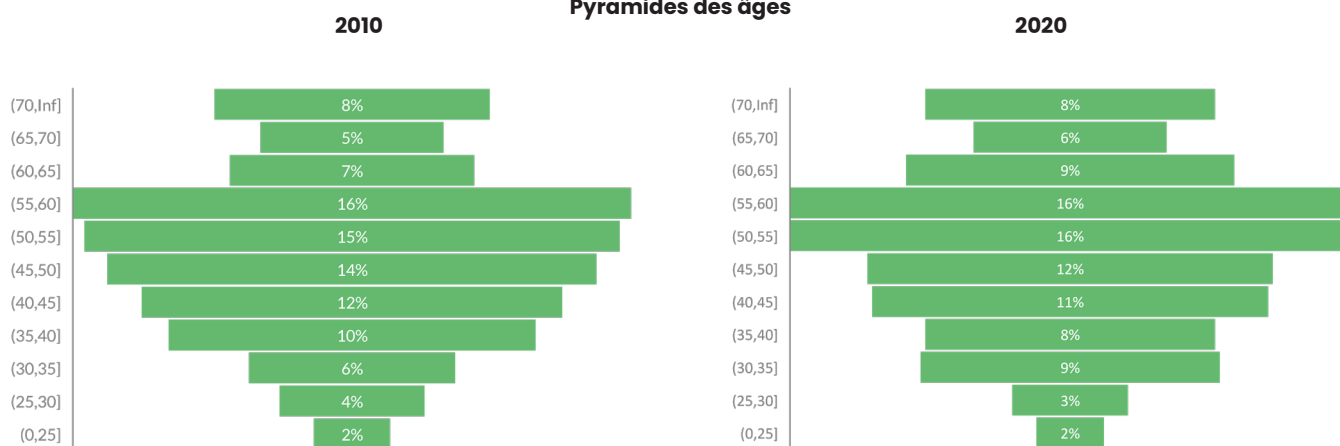
## Évolution de la main d'œuvre de 2010 à 2020 en équivalent temps plein



## Une population agricole vieillissante et avec moins de femmes que dans l'inter-Scot

- Parmi les chefs et cheffes d'exploitations, un sur quatre a plus de 60 ans, alors qu'ils n'étaient qu'un sur cinq en 2010.
- A contrario, la moitié des chefs et cheffes d'exploitation avait 50 ans ou moins en 2010, contre 45% en 2020.
- En 2010 comme en 2020, la classe d'âge la plus représentée est celle des 50-60 ans, avec un tiers des effectifs.
- La part de femmes à la tête des exploitations agricoles a diminué passant de 20 à 17% des exploitants alors qu'elle est plus forte et stable dans l'inter-Scot (22%).

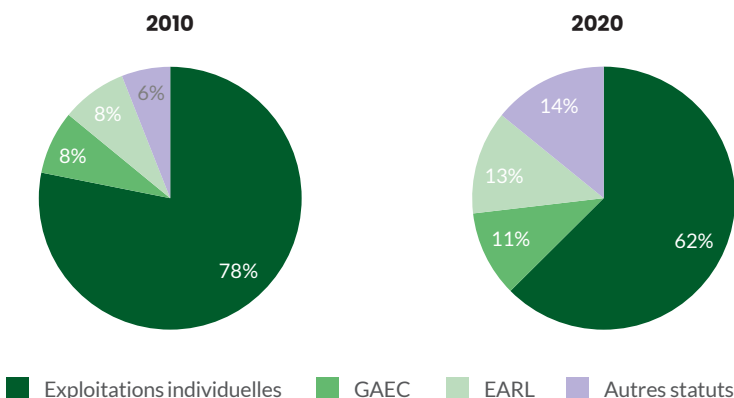
### Pyramides des âges



## De plus en plus d'exploitations collectives

- Entre 2010 et 2020, les exploitations individuelles sont restées majoritaires mais elles ont diminué au profit des formes collectives notamment les EARL et les autres statuts dont la part a plus que doublé.
- Ces statuts permettent d'améliorer les conditions de travail en partageant les rythmes entre plusieurs associés.

### Statuts des exploitations



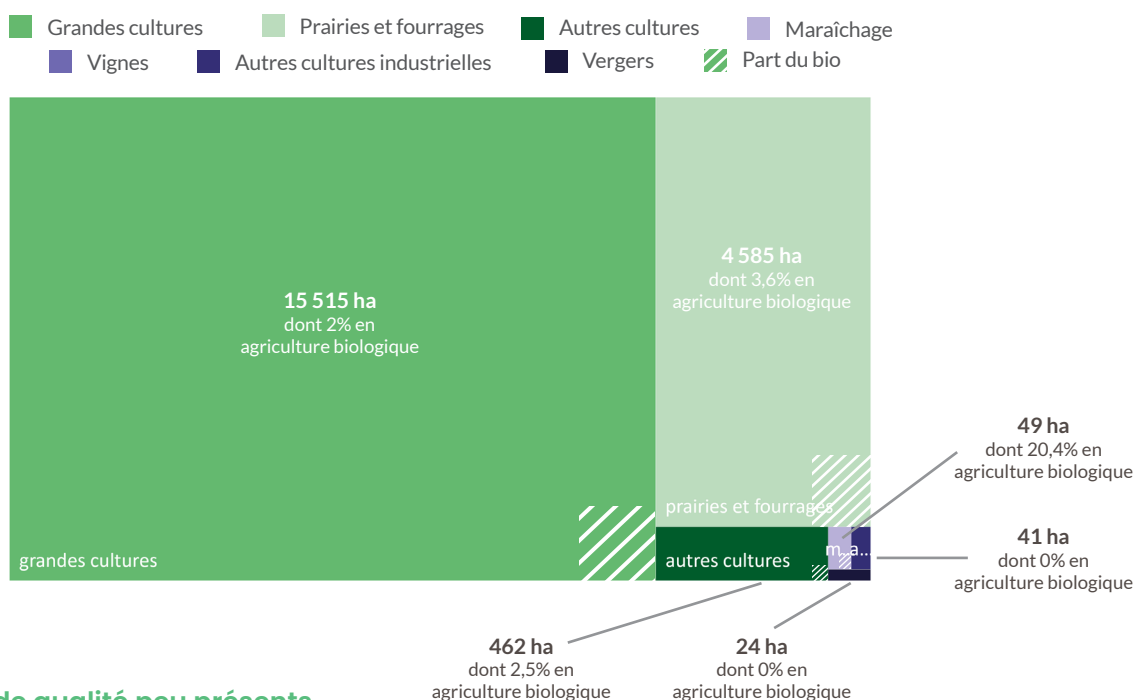


# Comment l'agriculture du Val de Saône-Dombes fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?

## De très faibles surfaces en agriculture biologique

- Avec 501 hectares et 2% de la SAU totale, l'AB est faiblement développée, notamment en comparaison des 10% dans l'Inter Scot.
- Les grandes cultures comptent pour 63% de la SAU en AB, mais cela ne correspond qu'à 2% de leurs surfaces, soit 315 hectares.
- Avec 10 hectares, le maraîchage présente malgré tout une part d'AB importante à hauteur de 20% des surfaces, plus élevée que dans l'inter-Scot où 18% des surfaces en maraîchage sont labellisées.

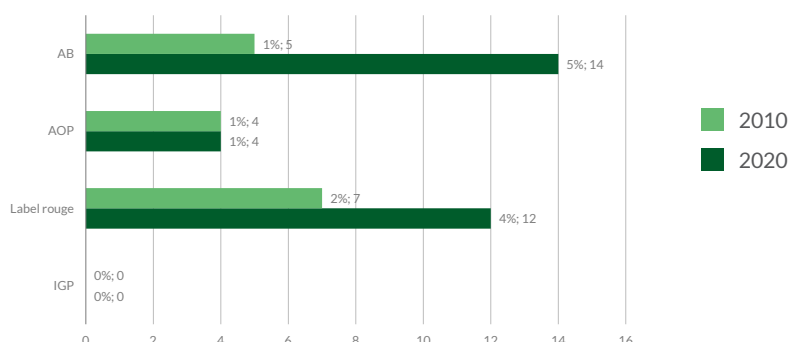
## Agriculture biologique et labels de qualité



## Des labels de qualité peu présents malgré une augmentation de l'AB

- L'agriculture biologique, très peu présente en 2010, a augmenté de 180% passant de 5 à 14 exploitations labellisées mais cela reste faible par rapport au reste de l'inter-Scot (5% contre 13% des exploitations).
- En Label rouge on observe une augmentation de 71%, en atteignant 12 exploitations en 2020.
- Les AOP sont restées stables à seulement 4 exploitations et il n'y a aucune IGP sur le territoire.
- Globalement, les exploitations de Val de Saône-Dombes ont très peu recours aux démarches de qualité.

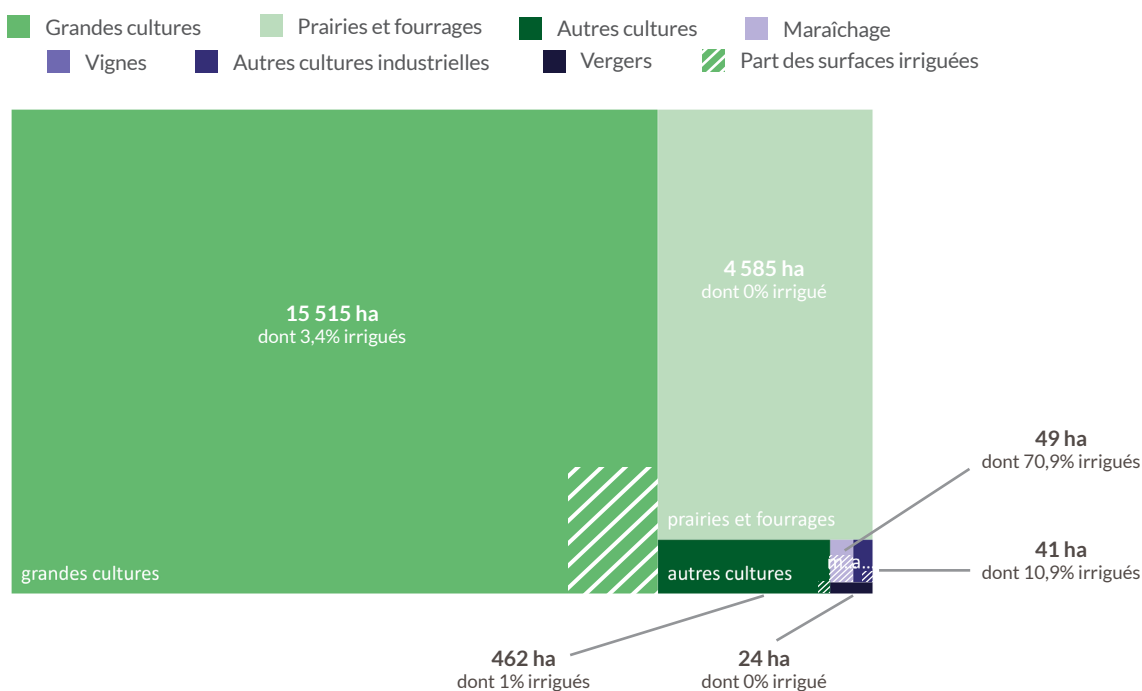
## Part des exploitations bénéficiant d'un label de qualité



## Un faible pourcentage de surfaces irriguées mais en augmentation

- Malgré un doublement des surfaces irriguées dans Val de Saône-Dombes entre 2010 et 2020 (de 1,3 à 2,7%), elles restent significativement inférieures à celles de l'inter Scot.
- L'irrigation concerne une SAU totale de 566 hectares.
- Les grandes cultures sont les plus irriguées avec 522 hectares soit un doublement depuis 2010 et 81% des surfaces irriguées du territoire.
- Seulement 3% des grandes cultures sont irriguées.
- Les légumes et les oléagineux, pesent pour 6% et 4% de l'irrigation totale de Val de Saône-Dombes.
- Comme ailleurs, le maraichage irrigue la majeure partie de ses surfaces (71%) même si dans l'absolu cela ne représente que 34 ha.

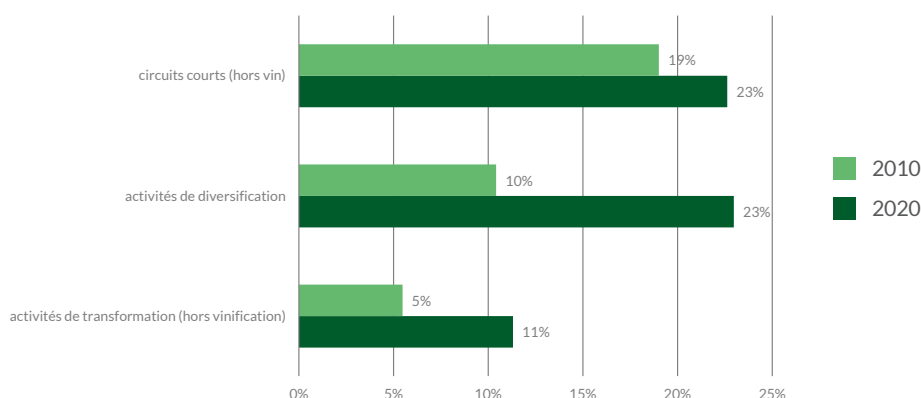
### Part des surfaces irriguées en 2020



## La diversification des exploitations passent par le travail à façon

- Malgré une augmentation de la part des exploitations engagées dans les circuits courts, cette activité reste moins représentée que dans le reste de l'inter-Scot.
- La vente directe a stagné entre 18 et 19% des exploitations.
- Les activités de diversification sont plus importantes que dans l'inter-Scot et ont bien progressées ces dix dernières années (+120% en part) notamment par le développement du travail à façon (+164% en part), avec une exploitation sur quatre le pratiquant en 2020.
- Les activités de transformation via les ateliers de découpe de viande et de traitement des fruits et légumes se sont développés pour atteindre 11% des exploitations (15% dans l'inter-Scot).

### Part des exploitations concernées par des activités de diversification, de transformation et de circuits courts





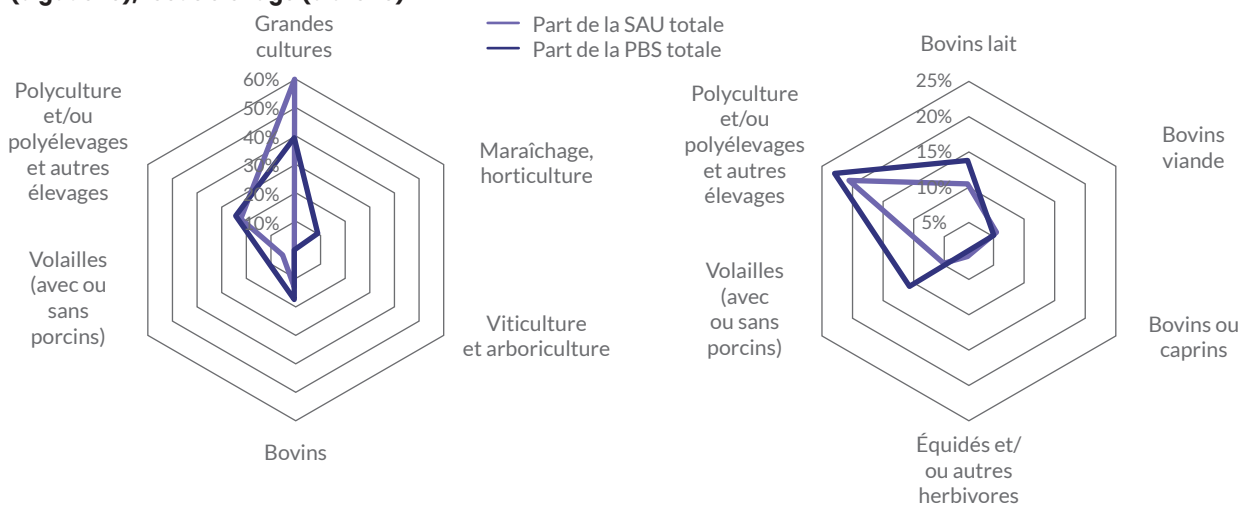


# Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent le Val de Saône-Dombes ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?

## Un territoire dominé par les grandes cultures

- Les exploitations spécialisées en grandes cultures sont majoritaires dans Val de Saône-Dombes : 60% des exploitations, 60% des surfaces agricoles et 39% du PBS.
- La SAU des grandes cultures a augmenté depuis 2010 (+7%).
- La polyculture-élevage est aussi très présente même si en légère baisse depuis 2010 : 21% des exploitations, 22% des surfaces et 23% de la PBS.
- Les bovins sont la troisième production importante du territoire mais sont en forte baisse notamment les bovins laitiers.
- A l'inverse, la production de fleurs et horticulture est en progression importante avec un doublement de la surface ce qui représente 7,5% de la PBS totale en 2020 (contre 4,7% en 2010).

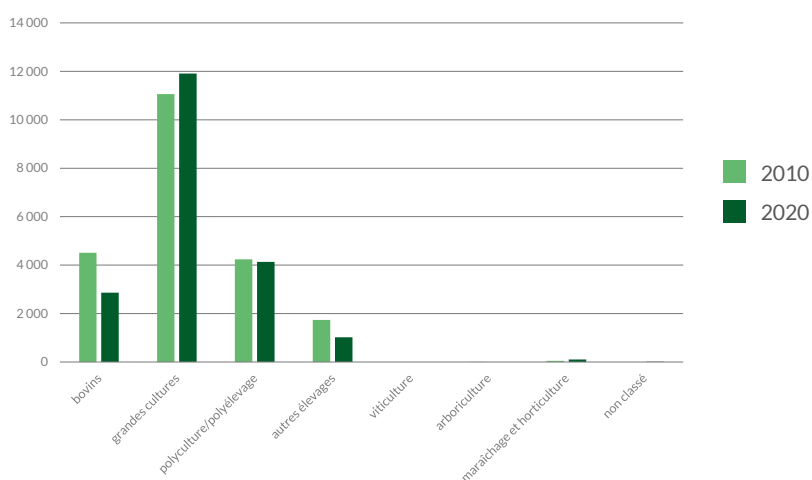
## Part de SAU et PBS des principales orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) (à gauche), focus élevage (à droite)



## L'élevage recule et les grandes cultures continuent de progresser

- La SAU des grandes cultures a augmenté de 800 hectares et le nombre d'exploitations a diminué ; elles se sont donc agrandies.
- La SAU en polyculture élevage est restée stable mais le nombre d'exploitations a diminué de 32%.
- Les autres élevages ont perdu 700 hectares et notamment le nombre d'exploitations en volailles et équidés a été divisé par deux.
- Les bovins ont vu leur SAU diminuer de 1 600 hectares notamment par la diminution des élevages bovins laitiers (-43%).

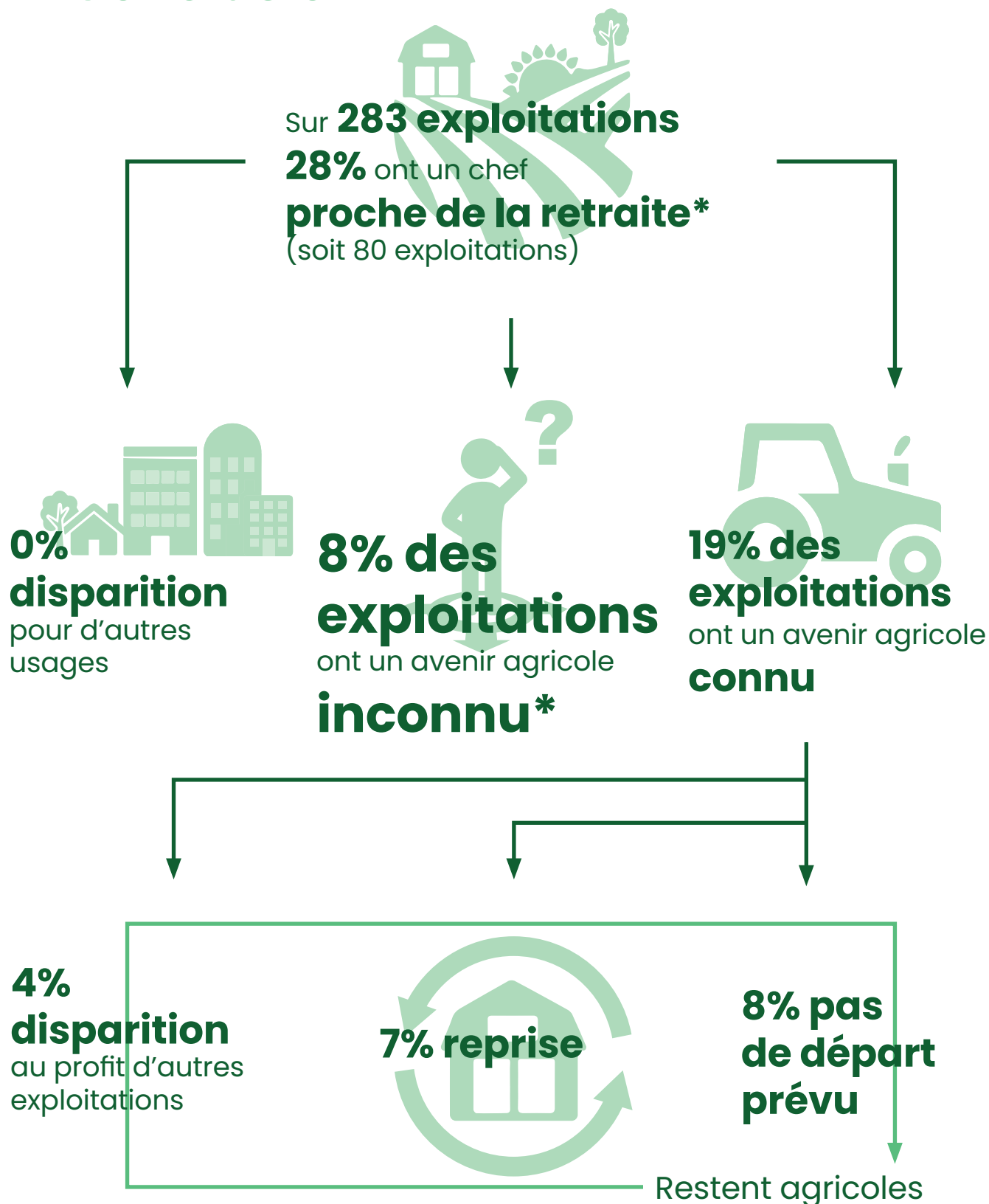
## Répartition des OTEX en surfaces en 2010-2020







## Conclusion



\* proche de la retraite : exploitation dirigée par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans.

\* avenir agricole inconnu : les chefs d'exploitation déclarent ne pas savoir ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années.



Val de Saône-Dombes présente des exploitations globalement plus grandes que dans le reste de l'aire métropolitaine, avec une SAU moyenne de 73 hectares. Par ailleurs, elles génèrent chacune en moyenne une PBS plus importante. Ces spécificités sont dues à l'importance des grandes cultures qui occupent 75% de la SAU totale. Toutefois, l'élevage occupe aussi une place relativement importante, bien qu'il soit en retrait. Ces exploitations en polyculture-élevage, et d'élevage laitier, sont plutôt situées au nord du territoire. Il est aussi à noter que quelques exploitations volaillères sont présentes sur le territoire, générant une PBS relativement importante. La rentabilité des grandes cultures, sans même avoir besoin de recourir à une intense irrigation, n'a pas entraîné de besoin pour une distinction qualitative, que ce soit l'AB, ou le développement de labels AOP ou IGP. En revanche, afin de sécuriser et di-

versifier leurs revenus, un quart des exploitations agricoles de Val de Saône-Dombes se sont orientées vers le travail à façon. En effet, majoritairement orientées vers les grandes cultures, les exploitations du territoire disposent d'un matériel conséquent pour répondre à leurs propres besoins en machinisme. Elles sont donc nombreuses à profiter d'une opportunité économique en mettant ce matériel coûteux au service d'autres exploitations.

Enfin, Val de Saône-Dombes demeure un territoire vieillissant dont l'avenir agricole est en partie incertain. Il présente peu de labels et un faible développement des surfaces en AB ou même des circuits courts.

Retrouvez les publications des chiffres par territoire issus du recensement agricole 2010 sur le site d'UrbaLyon :

Les chiffres clés de l'agriculture et des espaces agricoles des Scot agglomération lyonnaise, Beaujolais, Ouest Lyonnais, Monts du Lyonnais ainsi que douze plaquettes sur les Communautés de Communes et Pays.





# Lexique

## AOP

AOP-AOC : l'appellation d'origine protégée (AOP), signe européen, désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique. L'appellation d'origine contrôlée (AOC), signe national constitue une étape vers l'AOP. La notion de terroir, système d'interactions entre un milieu physique et biologique et un ensemble de facteurs humains fonde le concept des appellations d'origine. *Source : Agreste*

## Autres cultures industrielles

Ce poste comprend notamment les bourgeons de cassis, les cultures tinctoriales (betterave rouge pour la fabrication de colorants), le sorgho à balai, le seigle récolté en vert pour la vannerie, la cardère à foulon, le topinambour pour la distillerie. *Source : Agreste*

## EARL

Exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural. La société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés aux travaux n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée. *Source : Agreste*

## ETP

Equivalent-temps-plein. Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année). *Source : Agreste*

## Exploitation individuelle

L'activité agricole est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille. Ces derniers peuvent avoir le statut de co-exploitant, de conjoint collaborateur, d'aide familial, d'associé d'exploitation ou bien de salarié. Dans l'entreprise individuelle, les biens personnels de l'exploitant ne sont pas distincts des biens professionnels. L'exploitant est responsable des dettes de son entreprise sur l'ensemble de son patrimoine. *Source : Chambre d'Agriculture PACA*

## GAEC

Groupement agricole d'exploitation en commun. Forme de société spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, le Gaec se caractérise par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence : les associés conservent sur le plan économique, social et fiscal leur statut de chef d'exploitation. *Source : Agreste*

## IGP

L'indication géographique protégée (IGP), signe européen, distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété. *Source : Agreste*

## OTEX

Orientation technico-économique des exploitations : classification européenne des exploitations selon leur production principale ; lorsque la Production Brute Standard (PBS) dépasse deux-tiers du total. *Source : Agreste*

## PBS

Production Brute Standard par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS. *Source : Agreste*

## Salariés permanents/occasionnels

Les personnes employées sont distinguées selon qu'elles ont été présentes plus de 8 mois sur l'exploitation ou moins. Dans le premier cas, elles sont considérées comme y travaillant de façon permanente, et dans le second comme des employés saisonniers ou occasionnels. *Source : Agreste*

## SAU

Surface Agricole Utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes. *Source : Agreste*



Directeur de publication : **Damien Caudron**  
Référent : **Bertille Joli** - [b.joli@urbalyon.org](mailto:b.joli@urbalyon.org)

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers  
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation  
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme